

Charte de l'École du Trajet en Life Coaching™

Transmettre sans trahir. Accompagner sans imposer. Incarner sans forcer.

1. ✨ L'Esprit de l'École

L'École du Trajet™ n'est pas une méthode figée, ni une posture extérieure à adopter. C'est un **chemin de vérité intérieure**, une pédagogie de l'alignement. Nous ne cherchons pas à produire des coachs "efficaces", mais des **accompagnants conscients**, capables de marcher aux côtés des autres avec intégrité, sensibilité et discernement.

Ce que nous transmettons, c'est une manière d'être au monde, pas un savoir à réciter.

2. 🌿 Les valeurs fondamentales du Trajet™

Tous les membres de l'École (praticiens, accompagnants, mentors, partenaires) s'engagent à respecter et incarner les valeurs suivantes :

- **Authenticité** : oser être vrai, même dans l'incertitude.
- **Non-jugement** : accueillir chaque trajet avec neutralité bienveillante.
- **Éthique** : respecter la personne, sa liberté, son rythme.
- **Présence** : être là, pleinement, sans détourner ou forcer.
- **Transmission vivante** : enseigner par ce que l'on incarne, pas seulement par ce que l'on dit.

3. 🎓 Engagements du Praticien·ne du Trajet™

En tant que Praticien·ne reconnu·e, je m'engage à :

- Témoigner de manière sincère du trajet que j'ai vécu.
- Respecter la confidentialité des contenus et outils transmis.

- Ne pas utiliser la méthode dans un cadre d'accompagnement professionnel sans avoir suivi la formation d'accompagnant.

4. 🤝 Engagements de l'Accompagnant·e certifié·e

En tant qu'Accompagnant·e certifié·e, je m'engage à :

- Utiliser la méthode du Trajet™ **dans son intégrité** (roue, étapes, esprit).
- Informer clairement mes clients que j'utilise une méthode déposée.
- Respecter le cadre, les limites et la philosophie de l'École.
- Ne pas modifier, dénaturer ou transmettre la méthode à des tiers.
- Participer à une **supervision régulière** (minimum une fois par an).
- Prendre soin de mon propre chemin intérieur, en cohérence avec ce que je transmets.

5. ✨ Engagements du Mentor·e / Initiateur·rice du Trajet™

En tant que Mentor·e ou formateur·rice au sein de l'École, je m'engage à :

- Transmettre la méthode dans **le respect de son essence**, de son histoire, et de sa fondatrice.
- Guider les futurs accompagnants avec rigueur, humilité et bienveillance.
- M'impliquer dans l'évolution collective de l'École, tout en gardant ma singularité.
- Être un point d'appui pour la communauté, sans chercher à dominer ou imposer.

6. 🗝️ Respect de la propriété intellectuelle

- Le Trajet™ est une **méthode déposée**, protégée par le droit d'auteur.

- L'utilisation du nom, de la roue, des visuels et des supports est **strictement réservée aux personnes formées et autorisées**.
- Toute utilisation non autorisée pourra faire l'objet d'un **rappel, puis d'une suspension ou d'une action en justice** si nécessaire.
- L'École peut délivrer une **licence d'utilisation** écrite à ses accompagnants certifiés et mentors.

7. **Processus de régulation**

L'École du Trajet™ veille à maintenir un haut niveau de qualité dans ses transmissions.
En cas de non-respect de cette charte, l'équipe pédagogique peut :

- Proposer un temps d'échange ou de clarification.
- Suspendre temporairement la reconnaissance ou la licence.
- Retirer définitivement l'agrément en cas de dérive manifeste.

8. **Un engagement vivant, pas un contrat mort**

Cette charte n'est pas une liste d'interdits, mais un **engagement mutuel de conscience**.
Elle est un point de repère. Un cadre. Une boussole.
Elle vit avec nous, et peut évoluer, en lien avec l'équipe, les membres et les besoins du Trajet.

Je signe en conscience

En signant cette charte, j'honore ce que j'ai reçu, ce que je transmets, et ce que je suis en train de devenir.

Nom :

Date :

Signature :